Ambitions VIOIS2025

\(
\begin{aligned}
\text{Le mais est un trésor national.} \\
\text{Et c'est à nous, producteurs de mais,} \\
\text{de le faire savoir }
\end{aligned}
\]

Pratiques durables et certification

ajoutée

Compétitivité

AGPM maiz'EUROP'

Valeur

Ambitions VIOIS2025



Le mais est une solution

« Les grandes puissances mondiales en ont bien conscience : la Chine a développé sa production pour devenir le deuxième pays producteur derrière les États-Unis, et les surfaces ne cessent de se développer à l'Est. Rien de semblable dans notre vieille Europe

Face au maïs importé, OGM ou arrosé de produits interdits ...

où les surfaces stagnent, voire régressent alors que les besoins en maïs sont bien réels ; en témoignent les importations qui explosent depuis maintenant trois ans. Or les maïs qui entrent dans nos ports

sont bien moins vertueux que le maïs français, malgré les exigences de nos concitoyens en matière de qualité. La France, encore exportatrice de maïs, riche de professionnels compétents, de climats et de terres propices, a entre les mains de ses producteurs un véritable atout géostratégique et notre maïs est la source de merveilleux produits.

Pourtant notre maïsiculture est à la peine et bon nombre de nos producteurs ont du mal à en vivre. Nous nous sommes donc remis en question. Nous avons écouté différents observateurs de la société, travaillé avec les différents maillons de notre filière - de la création variétale à la transformation - nous avons interrogé les décideurs politiques...

Cela n'a fait que renforcer notre ambition pour une maïsiculture française forte et engagée au service de la so<u>ciété.</u>

... nous proposons un mais français durable, un mais solution pour le climat

Face au maïs importé, OGM ou arrosé de produits interdits, nous proposons un maïs français durable, un maïs solution pour le climat.

Le chantier est aujourd'hui amorcé autour des trois piliers que sont : la durabilité, la compétitivité et la création de valeur. Et nous le mènerons à bien, mais pas tout seuls. Nous avons besoin d'une conviction et de décisions politiques fortes pour nous y aider. J'en appelle à cette volonté pour relever collectivement le défi. »

Daniel PEYRAUBE Président



Durabilité des pratiques

La durabilité se construit jour après jour en se nourrissant de l'énergie de la filière, de la résilience de notre plante maïs et des autres parties prenantes.

L'AGPM consulte, depuis plusieurs années, divers observateurs et acteurs de la société tel que le CREDOC et des ONG afin de mieux connaître les vraies attentes sociétales et de l'ensemble des acteurs de la filière. Ces aspirations contribueront à définir la future « charte » d'un maïs français durable. Dans un premier temps l'AGPM travaille sur le dispositif de la certification environnementale qui pourrait être au cœur de la définition du mais durable. Mais l'AGPM entend aussi accompagner les exploitations qui le souhaitent vers l'excellence environnementale qui sera couronnée par la Certification Haute Valeur Environnementale HVE et devra conduire à une valorisation supplémentaire sur les marchés. La définition de la durabilité du maïs français passera par l'intensification des travaux de recherche et de développement, en matière d'innovation, de connaissance du sol, d'utilisation de l'eau et des produits phytosanitaires, de sélection, de biodiversité... L'Institut technique Arvalis,

l'INRAE et un réseau d'exploitations témoins géré par l'AGPM seront au cœur de ce dispositif.

GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Conditions de réussite

- Enrichir le dispositif HVE par la prise en compte des spécificités des exploitations maïsicoles. Le dispositif actuel ne tient pas compte de la faible utilisation de produits phytosanitaires de la culture (mesurée par l'Indice de Fréquence de Traitement IFT).
- Accompagner financièrement la transition agroécologique pour atteindre l'objectif de certification environnementale.
- Dans la prochaine PAC, rendre accessible le verdissement (Ecoscheme) en reconnaissant les producteurs engagés dans la certification environnementale de niveau 2.

Face au changement climatique, le mais est une solution.



BIODIVERSITÉ

4 CRITÈRES DE LA CERTIFICATION

GESTION DE LA FERTILISATION

Niveau 1
Pré-requis = respect
d'exigences environnementales
de la conditionnalité
(évaluation p/r niveau 2 ou 3)



Retrouver de la compétitivité

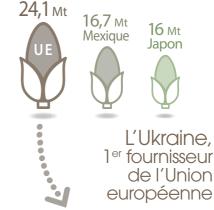
La compétitivité du maïs français dépend des choix des agriculteurs mais surtout d'arbitrages politiques avec leurs lots de contraintes qui limitent les opportunités.

En matière de réduction des coûts de production, l'AGPM mène, avec l'institut Arvalis, des analyses économiques au sein de fermes types. Ces travaux visent à identifier les gisements des progrès en matière d'investissement et de réduction des coûts. Les solutions identifiées seront à promouvoir auprès des agriculteurs, de même que les diverses voies de mutualisations possibles. La maîtrise des coûts de séchage est par exemple un levier à activer, en travaillant l'ensemble de l'itinéraire cultural : du choix de la variété à la récolte.

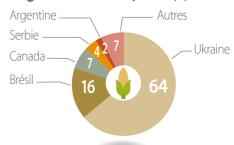
En tant qu'experts des marchés du maïs, il est de notre responsabilité de sensibiliser les pouvoirs publics et l'opinion au rôle géostratégique du maïs. La première culture produite au monde est davantage importée dans l'UE depuis 3 ans et, alors que le consommateur est de plus en plus exigeant sur la qualité de son alimentation, il est amené à consommer davantage de produits importés, ne répondant pas aux mêmes normes de production que celles imposées aux agriculteurs français. En effet, les principaux pays importateurs ont accès aux OGM, à l'atrazine ou aux néonicotinoïdes. Il nous faut dénoncer ce paradoxe. Forts de cette prise de conscience, les pouvoirs publics doivent doter notre pays d'une politique agricole ambitieuse à la hauteur des enjeux, à commencer par l'indépendance alimentaire de l'Union Européenne et la lutte contre le changement climatique. Suppression des distorsions de concurrence, protection des agriculteurs contre les aléas climatiques (par l'accès à l'assurance récolte, à l'irrigation et aux innovations variétales), préférence communautaire, devront guider cette politique.

L'UE, 1^{er} importateur mondial de maïs depuis 2018

(en millions de tonnes importées)



Origines des maïs importés (%)



Conditions de réussite

- Soumettre les importations aux mêmes exigences que la production européenne.
- Stopper les distorsions de concurrence en définissant des règles communes
- Consolider le budget de la PAC pour tenir compte des nouvelles priorités du green deal.
- Améliorer les assurances en se saisissant des possibilités du règlement OMNIBUS de la PAC
- Débloquer les initiatives de stockage de l'eau dans le cadre des projets de territoires.



Créer de la valeur ajoutée

L'AGPM souhaite contribuer à créer de la valeur ajoutée dans la filière par la segmentation des maïs (semence, doux, popcorn, waxy, bio, blanc....), une production locale ou par des services rendus à la société comme la captation du carbone.

La segmentation du mais est un gisement de valeur à condition de créer des filières viables et pérennes allant de la sélection de variétés à la valorisation des maïs « spéciaux », sur un marché rémunérateur. Comptetenu de sa polyvalence et de ses qualités (richesse en énergie, sans gluten...), le maïs a sa place sur le marché des aliments « santé » ou dans des filières de transformation animale haut de gamme. Cultivable dans toutes les régions de France, il pourrait davantage s'inscrire dans des démarches de productions locales telles que les produits sous signes d'identification de qualité et d'origine, ou encore, des gisements d'énergie sous forme de biocarburant ou de biogaz.

La valeur est aussi dans les externalités positives de la production, en particulier dans la production d'énergies renouvelables et en matière de lutte contre le changement climatique puisque le mais capte plus de CO2 que la plupart des productions. L'AGPM entend bien valoriser cette qualité et s'investit, aux côtés des autres grandes cultures, dans l'élaboration d'une méthode « bas carbone » dans le but d'obtenir un label qui permettra la

MÉTHODE GRANDE CULTURE

vente de crédits carbone.

LABEL

Conditions de réussite

- Reconnaître la méthode sectorielle bas carbone proposée par les organisations grandes cultures
- Relever les objectifs d'incorporation de bioéthanol et celui d'éthanol de première génération au-delà du plafond de 7 %
- Se donner une nouvelle ambition en matière de biogaz et de bioplastiques.

Face au changement climatique, le mais est une solution.



Deuxième production végétale en France, le mais est cultivé sur 3 millions d'hectares

Nouvelle

Bretagne

Mais grain

cultivé est du maïs grain dont les trois principales destinations sont les fabricants d'alimentation du bétail, l'industrie (amidonnerie, semoulerie) et l'export.

Près de la moitié des hectares de mais est cultivée par les éleveurs, en particulier dans les zones de production laitière de l'Ouest de la France pour assurer l'alimentation hivernale des troupeaux.

Le reste concerne les productions spécialisées à haute valeur ajoutée, telles que le mais semence et le mais doux.

Répartition des hectares

- < 30 000 ha
- de 30 à 80 000 ha
- de 80 à 150 000 ha
- de 150 à 200 000 ha
- de 200 à 300 000 ha
- de 300 à 400 000 ha
- > 400 000 ha

Moyenne 2014-2015-2016 / Selon Agreste

Une diversité de mais



Grand-Est

Mais doux

Le mais doux est produit dans le sud-ouest de la France et est consommé frais, à même l'épi, en conserve ou surgelé. La culture est produite sur 23 500 hectares par un millier de producteurs qui travaillent en partenariat avec les 7 usines de transformation qui emploient 1500 salariés. 80% de la production de mais en conserve est exportée dans l'UE.

Le mais popcorn est cultivé dans les Charentes et dans le Gers sur 9 500 hectares par 430 producteurs qui contractualisent avec deux usines. La France est le premier producteur de popcorn européen qui est commercialisé en vrac, éclaté ou en sachets micro-ondables.

Mais semence

Le mais semence permet de fournir les agriculteurs européens en semences de grande qualité. La culture est produite sur 68 500 hectares par 3 300 agriculteurs spécialisés qui travaillent sous contrat pour 26 entreprises semencières et multiplient 1860 variétés (dont 86 bio).

La France est le premier exportateur mondial de maïs semence.

Le maïs bio, majoritairement utilisé en alimentation du bétail est cultivé sur 71 200 ha par 5 500 producteurs. Sur ces surfaces 60 % sont certifiés AB, le reste étant en reconversion. A noter également 1 500 ha de mais semence et 1 300 ha de mais doux cultivés en agriculture



ASSOCIATION GÉNÉRALE DES PRODUCTEURS DE MAÏS

23, 25 avenue de Neuilly - 75116 PARIS Tél.: 01 44 31 10 10 • mail: contact@agpm.com

Retrouver I'AGPM sur:

www.agpm.com Compte Twitter: @agpm_mais Chaîne Youtube: Maizeurop